



## LA MRC D'ARGENTEUIL EST FIÈRE D'HONORER SES POMPIERS DIPLÔMÉS

**Lachute, le 17 juin 2009** – C'est avec beaucoup de fierté que la MRC d'Argenteuil a procédé à une remise officielle de diplômes à 76 pompiers qui ont terminé avec succès les cours de Pompier I, Désincarcération et Officier I. Les cérémonies ont eu lieu le 15 juin à l'Hôtel de Ville de Saint-André-d'Argenteuil pour les pompiers de Saint-André-d'Argenteuil, Brownsburg-Chatham et Lachute, le 16 juin à la Salle communautaire de Gore pour les pompiers de Gore, Mille-Isles et Wentworth et le 17 juin à l'Hôtel de Ville de Grenville pour les pompiers de Grenville, Grenville-sur-la-Rouge et Harrington.

Sous la présence d'honneur du préfet de la MRC, monsieur Daniel Beaulieu, le directeur général de l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ), monsieur Michel Richer, a remis plus de 84 diplômes aux pompiers de la MRC d'Argenteuil, sous les yeux attentifs de leur famille et des élus.

Rappelons que la MRC d'Argenteuil a soumis son projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie, conformément à l'article 20 de la loi sur la Sécurité incendie, au ministre de la Sécurité publique, M. Jacques Dupuis, qui a émis l'attestation de conformité du schéma en août 2005. Depuis ce jour, la MRC se retrouve dans la phase de mise en œuvre des actions à réaliser pour atteindre les 8 objectifs de son schéma de couverture. Parmi ces actions, la mise à niveau de la formation des pompiers et officiers des 9 services de sécurité incendie oeuvrant sur le territoire de la MRC d'Argenteuil constitue un enjeu majeur. C'est donc pour cette raison que la MRC a ratifié une entente, le 11 septembre 2006, avec l'ENPQ pour la gestion de la formation sur l'ensemble de son territoire. De ce fait, la MRC d'Argenteuil est maintenant en mesure de dispenser les séances de formation accréditées par l'ENPQ selon les demandes et les besoins des municipalités constituantes.

« Grâce à cette initiative de la MRC d'Argenteuil et de ses municipalités constituantes, les pompiers seront désormais mieux outillés pour affronter les dangers résultant de leur métier », commente monsieur Beaulieu.

Monsieur Richer, quant à lui, espère que d'autres MRC emboîteront le pas à la MRC d'Argenteuil : « Beaucoup d'accidents malheureux pourront être évités lorsque ces mesures seront appliquées partout au Québec, explique-t-il. « L'ENPQ encourage fortement toute initiative similaire - souvenons-nous que les vies de nos pompiers et de tous les citoyens sont en jeu ».

Le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC d'Argenteuil et responsable de l'application de l'entente, monsieur Sylvain Modérie, affirme qu'il est maintenant plus facile pour les pompiers des municipalités locales, grâce à cette entente, de recevoir les formations appropriées afin d'exercer leur métier de façon sécuritaire.